



COMITE DIRECTEUR
Procès-verbal N°02 – 2018/2019
JEUDI 30 AOUT – SAINT VIT

Membres présents :

Mme Sylvie AUBRY, Mme Christine CUENOT, Mme Noëlle GAUDIOT, Mme Martine GREGOIRE, Mme Jenny JACOTOT, Mme Catherine LARCHER, Mme Silvy PASTEUR, Mme Corinne POITOUT, Mme Adeline THERAROSZ, Mme Sylvie VALTAT.

Mr Laurent ARBAULT, Mr Frédéric BENUCCI, Mr Thierry BERTHEAU, Mr Philippe BOSSARD, Mr Benjamin BUSTON, Mr Christian CUENOT, Mr Bernard DEPIERRE, Mr Jean-Marie JACOTOT, Mr Jean-Louis LAMOTTE, Mr Alexandre LAUMET, Mr Michel MARGUERY, Mr Jean-Luc MARTIN, Mr Sébastien MEUNIER, Mr Frédéric PETITJEAN, Mr Matthieu PELZ-FERRY, Mr Gilles PRUDON, Mr Pierre-Anthony QUINCY, Mr Benjamin SOUSSIA, Mr Didier TAFFINEAU

Membres excusés : Mme Christiane COMMAILLE, Mme Anne-Marie SAUVAGEOT, Mr Daniel MORIAUX, Mr Jacky COLLIN.

Invités présents : Mr Jacques SIMON, Mr Éric PETIOT, Mr Nicolas FAURE, Mr Francis PEDRON, Mr Loïc BEAUVOIR.

Invités excusés : Mr Christophe PELLEGRINI, Mr Alexandre CARRADORE.

Le Président DEPIERRE ouvre la réunion et donne la parole à Mr Sébastien MEUNIER, Président du club Star Basket Saint Vit, qui accueille ce comité directeur dans de très bonnes conditions. Mr MEUNIER présente le club SB Saint Vit et indique que d'autres réunions peuvent se dérouler en ces lieux, si besoin. En qualité de Président du Comité départemental du Doubs, Mr Laurent ARBAULT présente son comité et remercie la Ligue pour l'organisation d'un comité directeur au sein de son département.

Le Président DEPIERRE reprend la parole pour le lancement de la réunion.

Il rappelle que deux mois se sont écoulés depuis l'Assemblée Générale Élective et qu'il y a eu de nombreuses d'activités. La mise en place de la nouvelle organisation administrative est en cours avec encore deux antennes (Autun et Besançon) qui seront réunies dans deux mois à Dijon.

Le Président DEPIERRE met l'accent sur la volonté de travailler ensemble. Travailler ensemble c'est partager, échanger, discuter, se mettre d'accord sur des décisions finales que l'on ne remet pas en cause, afin de créer une dynamique.

Il remercie les trésoriers pour leurs travaux. Mr MARGUERY précise que la situation bancaire est complexe, puisque la Ligue doit regrouper les comptes bancaires existants des deux anciennes Ligues. Les démarches administratives sont en cours pour récupérer les signatures sur le compte bancaire de l'ancienne Ligue de Franche-Comté.

Il est important d'effectuer une recherche de moyens financiers supplémentaires pour maintenir le budget. Pour cela, il faut conserver les partenaires actuels via les parrainages,

mécénats...car comme pour les clubs, le budget CNDS diminue. Tous les contacts pour trouver d'autres ressources sont les bienvenus.

Des remerciements sont également adressés aux secrétaires généraux, membres des commissions, salariés administratifs et techniciens pour la mise en route de la saison.

Le Président DEPIERRE rappelle les principales règles de fonctionnement :

- Mise en place du covoiturage pour toutes les réunions de commissions, du bureau et du comité directeur.
- Les moments conviviaux après les réunions du Comité directeur et de bureau seront sous forme de buffet et ceux après les réunions de commissions sous forme de casse-croute.
- Les aspects financiers sont sous l'autorité du trésorier et du trésorier adjoint.
- Au niveau administratif, toutes les demandes, notamment mailing, doivent être transmises au secrétariat à Autun avec copie au secrétariat de Besançon.
- La couverture, des invitations des clubs, faite auprès de la Ligue doit être poursuivie par les membres du comité directeur.
- Pour toute communication urgente, le contact se fait par appel téléphonique / sms ; les lettres recommandées ne sont pas le meilleur outil.
- Un carnet de bord sera mis en place pour l'utilisation des véhicules.

Pour rappel, la Ligue reste sous l'autorité de tutelle de la FFBB, de la région BFC et de la DRDJSCS. Des rencontres avec ces collectivités, notamment le CROS et jeunesse et sports, auront lieu dans les semaines à venir.

Au cours d'un été très sportif mais ne comportant pas d'événements Basket-ball majeurs et médiatisés, il est primordial de faire parler de notre sport dès la rentrée.

Des félicitations sont adressées à Mr Alexandre LAUMET qui sera à partir de septembre salarié de la FFBB en charge du développement des clubs 3.0 sur le territoire des régions BFC et AURA.

1. Approbation du PV du 21 juin

Le PV est approuvé après modification à effectuer (page 2) « Jacky VERNOUD est chargé de l'élaboration du logo » par « Jacky VERNOUD est chargé de prendre contact pour l'élaboration du logo ». Ces contacts ont été transmis à Mr Sébastien Meunier.

2. Modifications éventuelles de l'organigramme

- Pôle sportive : qui est en charge des dérogations ?

Dérogations seniors : Bourgogne Mr Lamotte, Franche Comté Mme Chauvin

Dérogation jeunes : Mme Larcher qui centralise l'ensemble des trois dérogations.

Cette organisation est à retrouver dans le PV de la commission Sportive qui est approuvé par le comité directeur. **(Annexe n°2)**

- Pôle formation IRFBB : la dénomination de ce Pôle doit inclure la fonction « juridique ». Ce terme juridique doit être supprimé de la commission discipline.

Mr QUINCY est nommé Vice-président de la commission juridique présidée par Mr VERNOUD dans le Pôle formation IRFBB juridique.

La commission formation présidée par Mme CUENOT est renommée « commission formation dirigeant »

La commission « Statut règlement » doit comprendre le terme qualification donc renommée « Statut règlement et qualification » présidée par Mme PASTEUR.

3. Planning des réunions

La proposition du planning des réunions est validée avec transformation de la réunion de bureau du 31 mai 2019 en réunion de Comité Directeur.

25 Octobre 2018	Bureau
22 Novembre 2018	Bureau
20 décembre 2018	Comité Directeur
31 janvier 2019	Bureau
28 février 2019	Bureau
28 mars 2019	Comité Directeur
2 mai 2019	Bureau
31 mai 2019	Comité Directeur
29 juin 2019	Assemblée Générale
4 juillet 2019	Comité Directeur

4. Affectations des taches des salariés

Les tâches des salariés administratifs est la suivante :

Frédérique : Secrétariat général, comptabilité, suivi des commissions CRO, discipline et médicale.

Helen : Communication, eFFBB suivi des commissions sportives, Basket féminin et développement.

Loïc : Relation avec les collectivités, suivi des évènements, suivi de la commission jeunes et technique, en charge des actions administratives de l'IRFBB.

Mr CUENOT rappel que les salariés font 35h et n'ont pas à être invités aux réunions des commissions. Les PV doivent être effectués par un membre de la commission et communiqués aux secrétaires affectées.

5. Composition des commissions (voir annexe n°1).

6. Stage début de saison/ Club support des équipes U 15 M et F

Mr Martin prend la parole pour présenter le début de saison des Pôles.

Pôle Bourgogne : un stage de 15 jours a eu lieu et s'est très bien déroulé avec une reprise lundi 3 septembre 2018. Les intervenants des clubs porteurs interviendront au Pôle. (BC Chenove 2 fois par semaine et JDA Dijon 4 fois par semaine).

Effectif de 11 Filles et 14 Garçons. Coach BC Chenove : Mr Marcilly et JDA Dijon : Mr Essa

Pôle FC : un stage d'une semaine est actuellement en cours avec comme encadrant Mr Pedron CTS et les CTF. Reprise lundi 3 septembre 2018. Effectif de 12 Filles (dont une incertaine) et 11 Garçons.

Une rencontre entre les techniciens et entraîneurs des clubs porteurs se tiendra la semaine prochaine. Coach Besançon BC : Mr Pellegrini AL Lons : Mr Regnier

Du fait de la disparition du club « pôle franche comté » des problèmes de mutations seront à traiter avec la FFBB.

Le cas particulier de la joueuse incertaine du Pôle FC souhaitant quitter le Pôle a été transmis à la FFBB pour réponse.

7. Accueil du CD 25 à Besançon

Mutualisation de l'antenne de Besançon avec le Comité départemental du Doubs CD 25. La convention sera mise en place incluant un loyer de 200 euros par mois.

8. Point de la mise en œuvre des locaux à Dijon

Les travaux des locaux de Dijon ont commencé mercredi 29 août 2018 et doivent être achevés avant le 20 octobre 2018. Ces travaux sont confiés à une entreprise de travaux généraux. Ces travaux comprennent principalement le démontage et montage de cloisons/placards, remplacement de nouveaux sols, volets et chauffage (clim réversible).

Concernant l'aspect financier, Michel MARGUERY nous décrit le montage. Nous avons l'estimation des travaux, avec le coût du local pour 352 000 € s'ajoutent les frais d'honoraires et de notaire. Nous avons ajouté également 10 000 € pour le transfert et le nouveau matériel et 5 000 € sur le devis des travaux en cas de problèmes.

Un emprunt sera effectué pour l'acquisition et les travaux de ces locaux. (Estimation : 370 000 €).

A partir des éléments financiers une aide sera demandée à la FFBB à hauteur de 10%.

Une consultation des clubs sera lancée pour approbation.

Le comité directeur valide ces informations et donne pouvoir au président et trésorier pour poursuivre les négociations d'achat.

9. Bilan camp d'été à Dijon

Pour cette édition 248 enfants encadrés par un staff de 20 éducateurs dont 8 filles ont participé à ce camp d'été se déroulant sur 3 semaines au CREPS de Dijon.

Ce fut un très bon stage avec 66 clubs représentés dont 46 Bourguignons et 6 Franc-Comtois. Le taux de renouvellement 65 %.

Une bonne communication a été effectuée avec la présence d'un You tubeur qui a présenté un clip et doit en produire un second.

Éric doit nous faire un bilan financier sur le prochain bureau.

Mr Carradore devait mettre en place l'été prochain à Besançon ce camp, il transmettra les informations et les premières réservations au futur CTF.

10. Compte rendu des commissions CS/CTJ/CRO

- **Commission Sportive** : validation du PV. Rappel, championnat jeunes plateau le 16 septembre puis 29 septembre 2018. Championnats séniors 22/23 septembre 2018.

Open Féminin. L'organisation se fera sur une seule rencontre (aller simple).

Dans le cadre de la promotion du Basket-ball, une volonté d'organiser ces Opens Féminins dans des clubs ne participants pas aux championnats concernés (PRN F B et FC) est validée par le comité directeur.

Pour le secteur FC : Open Féminin à Saint Vit (une collation pour les joueuses est prise en charge par la ligue, concernant les OTM une demande doit être faite par le club organisateur à la Ligue pour les désignations. Si aucune demande n'est faite le club organisateur se charge des OTM.)

Pour le secteur Bourgogne : Open Féminin à Bligny-lès-Beaune.

- **Commission développement, implantation**

Les propositions de logo, normalement présentées lors du comité directeur, n'ont pas pu être fournies à temps. La commission communication sera chargée de ce suivi.

- **Commission IRFBB (Annexe 5)**

La réunion ayant eu lieu mardi dernier le compte rendu est à venir.

Mr VERNOUD présente l'IRFBB : c'est une déclinaison de l'INFBB. L'IRFBB est une commission comme une autre avec un président.

La Ligue est déclarée comme Organisme de Formation. Après avoir obtenu ce numéro OF, un document doit être rempli via le data dock (outil d'aide au référencement des organismes de formation) pour être référencé auprès des OPCA (ex : uni formation) afin que les clubs puissent faire des demandes de remboursements (formation CQP). Cette procédure administrative est complexe et longue et doit être finalisé avant la fin du mois d'Octobre.

Mr FAURE indique que nous sommes tributaires des procédures administratives (validation du dossier Data dock puis référencement auprès des OPCA) et que par conséquent les clubs sont susceptibles de ne pas avoir accès à ces remboursements.

- **Commission CRJT (Annexe 4)**

Concernant le PV, Mr CUENOT demande quelques informations sur les temps de présence des CTF sur la saison

Il interroge également les techniciens et Mr MARTIN sur l'organisation du stage préparatoire U 15 à Voiron. Qui prend en charge ce stage ?

Les techniciens indiquent que c'est la Ligue comme prévu car ce stage était à Dijon la saison précédente. Or pour cette édition le staff technique souhaite être déjà sur le lieu de la compétition pour effectuer ce stage.

Concernant l'encadrement de la filière U 13, comme évoqué dans le PV une lettre co-signée par les Présidents de CD devait être adressée à la FFBB pour régler un problème juridique concernant la convention de mise à disposition des CTF des CD, une réunion avec le DTN est prévu le 31 août pour évoquer ce sujet.

Par conséquent, l'encadrement de la filière U 13 reste en attente.

Mr PEDRON demande pourquoi les missions de Mr CARRADORE n'apparaissent pas dans le compte rendu ? Mr MARTIN indique que c'est un oubli.

Questions diverses : un problème de demande de mutation entre le CD 70-90 et CD 25 est abordé. Le Ligue n'étant pas compétente dans ce domaine ce sujet est clos et sera débattu entre les deux CD.

11. Automnales

Une restitution de la réunion d'information sur les Automnes, ayant eu lieu en juillet à la FFBB, est faite par Mr VERNOUD.

Une réunion de la commission dirigeant, en charge de la mise en place des Automnales, aura lieu le mardi 4 septembre. Toutefois les fondements des Automnales sont connus, elles se dérouleront le 27/28 Octobre au CRI de Dijon. Durant ces Automnales, les techniciens interviendront pour un stage CQP et les Officiels pour une revalidation, aucune compétition ne doit avoir lieu.

Mr VERNOUD insiste sur la participation et la présence des membres du Comité Directeur lors de ces Automnales et demande aux Présidents de Comités départementaux de faire la promotion / communication de ce week-end de formation

12. Stage JIG

Ce stage Joueur d'Intérêt Général a eu lieu du 27 au 30 août au CRI de Dijon. Sur le territoire national 80 stagiaires étaient inscrits, seulement 3 pour la région BFC.

Ce stage fut encadré par Mr VERNOUD, Mr LAUMET, Mr QUINCY et Mme DOUILLET.

13. Démission de M.Carradore CTF et remplacement

Au début du mois d'août Mr CARRADORE a remis sa démission, ayant obtenu un poste au Luxembourg.

La Ligue a donc lancé un recrutement pour son remplacement, annonce mise en ligne sur le site internet. Pour l'heure, trois candidats ont été reçus suite à leurs candidatures spontanées.

14. Recherche CTO

La Ligue est toujours en cours de recrutement d'un Conseiller Technique des Officiels.

Une précision est apportée sur l'aide pour le recrutement d'un CTO et d'un DT. Il n'est plus obligatoire de faire un recrutement pour ces deux postes pour obtenir une aide fédérale. Toutefois, le montant de l'aide n'est pas connu (si recrutement d'un seul poste).

Pour information, le montant du FART restant sera redistribué aux Ligues.

15. Transport des jeunes du Pôle de Dijon

Une question logistique concernant le transport des jeunes du Pôle de Dijon était à résoudre. Les jeunes effectueront ce déplacement à pied.

16. Questions diverses/ points complémentaires

- Composition du Bureau :

Les statuts ne permettant pas la composition d'un bureau à 17 membres mais 11 maximum.

Voici la composition du Bureau: Mr DEPIERRE, Mr MARGUERY, Mr CUENOT, Mr BERTHEAU, Mr BOSSARD, Mr PETITJEAN, Mr SOUSSIA, Mr PRUDON, Mme VALTAT, Mr MARTIN, Mr VERNOUD.

Les invités permanents sont : Mr TAFFINEAU, Mr ARBAULT, Mr QUINCY, Mr LAMOTTE, Mme THERAROS, Mme AUBRY

Les Vice-présidents sont : 1^{er} Vice-président délégué Mr Michel MARGUERY,
Vice-présidents : Mr ARBAULT, Mr BERTHEAU, Mr BOSSARD, Mr CUENOT, Mr PETITJEAN, Mr SIMON, Mr TAFFINEAU, Mme THERAROS, Mr VERNOUD.

- Aspect financier :

Mr MARGUERY intervient sur les aspects financiers. Un retour est fait sur les dispositions financières. En effet, des erreurs étaient présentes dans les dispositions financières.

Les mutations U 15 passe de 28 à 24.5 euros

U16 jusqu'à seniors de 55 à 38 euros.

Les montants pour les U12 ne figuraient pas et sont rajoutés.

Mr MARGUERY tient à faire un rappel important sur la prudence vis-à-vis du budget, la rigueur est de mise car il y a manque de visibilité sur celui-ci. En effet, dans le cadre de la fusion les comptabilités des deux ligues doivent être regroupées par un technicien mandaté par le cabinet Mazars. Lorsque cette opération aura été faite les écritures comptables pourront être effectuées. Il faudra donc rattraper le retard des écritures de début de saison n'ayant pu être saisies pour avoir une visibilité. Une bonne visibilité est espérée en fin d'année 2018.

Concernant la trésorerie de la Ligue, les réserves ont dû être sollicitées car il y avait des factures en attente ainsi que les versements des salaires. Toutefois, des rentrées sont attendues via les subventions du CRDS, CNDS et des factures qui seront réglés en septembre.

- Manifestation :

Mr QUINCY est en charge du Trophée Jean-Claude BRIERE, la remise aura lieu le 22 septembre prochain à Chalon-sur-Saône avec la présence de ses deux filles.

Mr LAUMET indique que du 14 au 16 septembre 2018 auront lieu les championnats du monde 3 x 3.

- Statut entraîneurs : Obligation fédéral d'avoir le CQP en championnat PRN. Une question se pose pour voir s'il y a besoin de mettre en attente au-delà de la date d'assemblée les montées et descentes suivant décision et délibération FFBB/ CPNEF. Statut non approuvé pour l'heure.

- La validation des règlements sportifs sera effectuée par consultation électronique pour ne pas attendre la prochaine réunion de bureau ou comité directeur.
- Mr JACOTOT souligne le fait que les calendriers commencent plus tard cette saison alors que des sanctions disciplinaires ont été actées sur des week-ends sans compétition. Mr QUINCY indique que ces dates de sanction ayant été délibérées par la commission de discipline les suspendus pour un week-end, même non joué, seront comptabilisée.

Fin du comité directeur à 22h30

Le Président,

B.DEPIERRE.



Le Secrétaire Général,

C.CUENOT.



ANNEXE 1

POLE FORMATION, IRFBB , JURIDIQUE

Responsable Jacky VERNOUD

IRFBB

PRESIDENT Jacky VERNOUD
Vice-Président Didier TAFFINEAU

COMMISSION FORMATION, DIRIGEANTS

PRESIDENTE Christine CUENOT
Membres Louis COUM, Alexandre LAUMET, Corinne POITOUT,
Sylvie VALTAT

COMMISSION TECHNICIENS EN CHARGE DE LA FORMATION

PRESIDENT Jean-Luc MARTIN
Vice-Président Matthieu PELZ-FERRY
Statut Entraîneur Sylvie VALTAT

COMMISSION OFFICIELS EN CHARGE DE LA FORMATION

Responsable OTM Benjamin SOUSSIA
Responsable Arbitres Benjamin BUSTON

COMITE STRATEGIQUE IRFBB

Responsable Jacky VERNOUD
Membres Le CTS (Nicolas FAURE)
Le CTO
Un représentant de l'INFBB
Un représentant du DTN

Responsables des 3 familles Jean-Luc MARTIN, Benjamin SOUSSIA, Benjamin BUSTON
Christine CUENOT, Pierre-Anthony QUINCY, Didier
TAFFINEAU, Sylvie VALTAT, Jenny JACOTOT, Catherine
GATTI

COMMISSION JURIDIQUE

PRESIDENT Jacky VERNOUD
Vice-Président Pierre-Anthony QUINCY
Membres Silvy PASTEUR, Jean-Marie BOULAY

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS, QUALIFICATION

PRESIDENTE Silvy PASTEUR

POLE DEVELOPPEMENT, NOUVELLES IMPLANTATIONS

Responsable Laurent ARBAULT

COMMISSION EVENEMENTS, PROMOTION

PRESIDENTE Corinne POITOUT
Vice-Président Gilles PRUDON
Membre Jenny JACOTOT

COMMISSION COMMUNICATION

PRESIDENT Gilles PRUDON
Vice-Présidente Corinne POITOUT
Membre Jenny JACOTOT

POLE NOUVELLES PRATIQUES, RURALITE , COORDINATION

Responsable Thierry BERTHEAU

POLE BASKET FEMININ, BASKET SANTE, MINI BASKET

Responsable Sylvie VALTAT

COMMISSION MINI BASKET

PRESIDENTE	Christiane COMMAILLE
Vice-Présidente	Adeline THERAROS
CD 21	Jean-Luc MARTIN
CD 25	Jonathan RUIZ
CD 39	Jenny JACOTOT
CD 58	Martine GREGOIRE
CD 71	Noëlle GAUDIOT
	Daniel MORIAUX
	Christiane COMMAILLE
CD 89	Sylvie VALTAT

COMMISSION BASKET FEMININ

PRESIDENTE	Jenny JACOTOT
(Responsable Franche Comté)	
Vice-Président	Daniel MORIAUX (membre coopté)
(Responsable Bourgogne)	
CD 21	Jean-Louis LAMOTTE
CD58	Martine GREGOIRE
	Adeline THERAROS
CD71	Christiane COMMAILLE
	Noëlle GAUDIOT
	Daniel MORIAUX
	Gilles PRUDON
CD89	Sylvie VALTAT
CTS et CTF	Nicolas FAURE et Eric PETIOT

POLE CITOYENNETE, VIVRE ENSEMBLE

Responsable Adeline THERAROS

POLE COMPETITIONS, SPORTIVE

Responsable Frédéric PETITJEAN

COMMISSION SPORTIVE SENIORS

PRESIDENT	Jean-Louis LAMOTTE
Vice-Présidente	Silvy PASTEUR
<u>Secteur BOURGOGNE :</u>	
Dérogations et Notifications	Jean-Louis LAMOTTE
Feuilles PNM, RM2, RM3	Noëlle GAUDIOT
PNF, RF2	Martine GREGOIRE
<u>Secteur FRANCHE COMTE :</u>	
Feuilles et Notifications	Silvy PASTEUR
Dérogations et Feuilles PNM	Monique CHAUVIN
Feuilles PNF	Fernand POUPENEY
RM2	Christian GIRARDIN
<u>COMMISSION SPORTIVE JEUNES</u>	
PRESIDENT	Frédéric BENUCCI
Vice-Président	Redj SIMATI
Secrétaire de Séance	
Calendriers et Dérogations	Catherine LARCHER

Amendes et Péréquations Catherine LARCHER

Responsable feuilles de Matches

RMU20 et RFU18

RMU17 et RMU13

Monique CHAUVIN

RMU15 et RFU15

Redj SIMATI

RFU13

Catherine LARCHER

COMMISSION REGIONALE DES OFFICIELS

PRESIDENT

Benjamin SOUSSIA

Vice-Président

Benjamin BUSTON

Observateur Arbitre

Fernand POUPENEY

COMMISSION BASKET 3X3

PRESIDENT

Alexandre LAUMET

POLE CTC, UNIONS, CREATION CLUBS

Responsable Didier TAFFINEAU

AUTRES COMMISSIONS INDEPENDANTES

COMMISSION DICIPLINE

PRESIDENT

Pierre-Anthony QUINCY

Vice-Président

Jean-Marie JACOTOT

COMMISSION MEDICALE

MEDECIN

Dr Jacky COLLIN

COMMISSIONS ACADEMICIENS

PRESIDENTE

Vice-Président

Jean-Marie JACOTOT

Membres

Catherine LARCHER

Silvy PASTEUR

COMMISSION FINANCES ET RESSOURCES

PRESIDENT

Philippe BOSSARD

Membres

Michel MARGUERY, Christian CUENOT, Didier

TAFFINEAU, Sylvie AUBRY, Laurence BERNER

ANNEXE 2

COMPTE RENDU N°1

COMMISSION SPORTIVE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Mercredis 27 juin et 04 juillet 2018

Frédéric PETITJEAN est le Vice-Président responsable de cette commission.

1. Composition de la Commission Sportive BFC :

SENIORS :

- **Jean-Louis LAMOTTE** : Président : en charge des dérogations et Notifications PV du secteur Bourgogne
- **Silvy PASTEUR** : Vice-Présidente : en charge du secteur Franche-Comté : feuilles et Notifications PV
- **Noëlle GAUDIOT** : Vérification des feuilles PNM, RM2, RM3, secteur Bourgogne
- **Martine GREGOIRE** : Vérification des feuilles PNF, RF2, secteur Bourgogne
- **Monique CHAUVIN** : en charge des dérogations et vérifications des feuilles PNM du secteur Franche-Comté
- **Fernand POUPENEY** : vérifications des feuilles PNF du secteur Franche-Comté
- **Christian GIRARDIN** : vérifications des feuilles RM2 du secteur Franche-Comté

JEUNES :

- **Frédéric BENUCCI** : Président : gestion des U13F
- **Redjali SIMATI** : Vice-Président : gestion des U15M et U15F
- **Catherine LARCHER** : Calendriers, dérogations, amendes, péréquation et déplacements
- **Monique CHAUVIN** : gestion des U17M et U13M
- **Anne-Marie SAUVAGEOT** : secrétaire et gestion des U20G et U18F

CALENDRIERS, DEROGATIONS :

- **Catherine LARCHER** : Présidente

2. Points divers :

- Sylvie VALTAT est en charge de la Charte de l'entraîneur. CQP sur 2 ans
- Daniel MORIAUX et Jenny JACOTOT sont en charge du Trophée Coupe de France, de l'Open féminin et des Coupes Territoriales
- Nicolas FAURE : responsable de la formation entraîneurs
- La charte d'engagement club est à envoyer au secrétariat de la Ligue
- Charte d'engagement licencié est applicable dès la première journée
- La liste des brûlés doit être donnée avant la première journée
- L'entrée des résultats par les clubs est à faire au maximum les lundis 12 :00 dernier délai. FBI est très précis et nous donne l'horaire exact de rentrée des résultats. Les Notifications PV sont ensuite à faire rapidement, afin que le secrétariat de la Ligue (Helen) qui en fait la synthèse puisse envoyer aux clubs avant chaque fin de semaine. Si un club n'a pu envoyer son résultat via FBI, il doit envoyer le scan recto-verso de la feuille au responsable de la gestion de sa division, et ce, avant le lundi 12 :00.
- Jean-Louis, Catherine et Silvy sont en charge de rentrer les fautes Techniques de leur secteur sur FBI. Elles seront notées dans chaque Notification PV afin que le secrétariat de la Ligue (Fred) puisse en assurer la facturation.
- Rappel des tarifs régionaux : PNF et PNM =350€, RF2, RM2 et RM3 = 260€, JEUNES = 36€, péréquation déplacements = 125€

ANNEXE 3

Réunion CRO 09/07/2018

Début de séance 20H15

Présents : Benjamin SOUSSIA, Benjamin BUSTON, Philippe GRAND, Brahim LAMRIS, Matthieu BARDIAU, Adeline PELZ- FERRY, Gwennaëlle HENRIOT, Rony LEFFET, Khalid BOUISS, Jérôme FLEURY, Mehtap KURT

Excusés : Théo BOUVIER, Marie-Aude LOTH, Ludovic LOTH, Joffrey DUTHU

- **Recyclage (DIJON)**

Concernant les OTM : Le listing des OTM est prêt. Les inscriptions peuvent être lancées. Une participation de 35€ sera demandée à chaque OTM.

Les notes minimales exigées pour la validation du QCM sont de 13 pour les fédéraux et 11 pour les régionaux.

Concernant les arbitres : Il y aura 2 gymnases disponibles toute la journée du samedi. Les inscriptions sont en cours.

Il y a un risque que certains des certificats médicaux ne soient pas validés à temps du fait des rendez-vous très lointains chez les cardiologues.

- **Rattrapage (BESANCON)**

Les rattrapages auront lieu le 22/09/2018 de 9h à 12H pour les OTM et le 29/09/2018 de 9h à 15h pour les arbitres.

Au sujet des indisponibilités des arbitres, une seule et unique adresse mail existe à présent : bfcpartition@gmail.com

Une nouvelle adresse a été créée pour la CRO Bourgogne Franche-Comté : bfc.cro@gmail.com

Une certaine rigueur est demandée aux officiels quant aux délais pour poser les indisponibilités, à savoir :

- 28 jours avant pour les arbitres (les désignations seront faites 25 jours avant)
- 45 jours pour les OTM (les désignations seront faites 1 mois à l'avance et sur un mois)

Les arbitres sont divisés en 3 groupes : R1, R2, R3, et chaque groupe aura un responsable (formateur référent). Pour les R1 : Rony LEFFET ; pour les R2 : Brahim LAMRIS, pour les R3 : Benjamin BUSTON et Khalid BOUISS.

L'objectif est qu'à la fin de la saison, chaque arbitre ait été observé deux fois au minimum.

Les observateurs sur les différents groupes sont : Philippe GRAND, Benjamin BUSTON, Clément BAUMONT, Khalid BOUISS, Rony LEFFET, Cédric MALIMANGAR, Jérôme LEFIN, Ludovic LOTH, Jérôme FLEURY, Brahim LAMRIS, Filipe DOS SANTOS, Fernand POUPENEY, Joffrey DUTHU, Matthieu BARDIAU, Mehtap KURT, Christophe ALBERT

Les formateurs qui seront présents au stage de début de saison seront les suivants :

- **Arbitres** : Philippe GRAND, Benjamin BUSTON, Khalid BOUISS, Cédric MALIMANGAR, Ludovic LOTH, Jérôme FLEURY, Brahim LAMRIS, Filipe DOS SANTOS (à définir), Matthieu BARDIAU, Joffrey DUTHU, Mehtap KURT,

- **OTM** : Gwennaëlle HENRIOT, Marie-Aude LOTH, Sandra DELBEQUE, Pauline GODFRIN, Estelle GILBERTIER, Benjamin SOUSSIA, Adeline PELZ-FERRY,

- **les automnales**

LA FFBB a décidé de banaliser le week-end des 27 et 28 octobre 2018 pour faire de la formation.

La CRO propose que chaque responsable de groupe fasse une journée avec son groupe respectif. Il est à noter que le stage n'est pas obligatoire mais fortement conseillé. Concernant le programme, la ligue a exprimé la volonté d'y convier les entraîneurs. Ceci est très intéressant et la CRO s'efforcera de faire le nécessaire.

Enfin, cette année, il y aura un groupe « arbitre potentiel » qui sera composé de 15 personnes maximum issues des 3 groupes régionaux. La liste reste à définir.

Fin de séance : 22h10

ANNEXE 4

Compte rendu réunion CRJT

Mercredi 04 juillet 2018 – 19H

Antenne Besançon

Présents : Messieurs Jean-Luc Martin, Jacky Vernoud, Thierry Bertheau, Didier Taffineau, Francis Pedron (CTS), Nicolas Faure (CTS), Christophe Pellegrini (CTF), Alexandre Carradore (CTF), Eric Petiot (CTF), Laurent Arbault, Sébastien Meunier, Jacques Simon, Loïc Beauvoir
Mmes Silvy Pasteur, Sylvie Valtat, Monique Chauvin (représentant Mr Frédéric Petitjean)

Ouverture de la réunion par Jean-Luc Martin, président de la Commission Technique.

Après avoir remercié les personnes présentes au cours de cette réunion, Jean-Luc indique que la commission se réunira deux fois avant fin 2018(début juillet et en octobre) avant de donner la parole aux 2 responsables de pôle, nouvelle fonction au sein de la ligue.

Jacky VERNOUD : IRFFBB et Thierry BERTHEAU : suivi des 2 pôles espoirs ainsi que la relation avec les clubs porteurs.

Ils ont un rôle de soutien et de coordination auprès de la CRJT.

1) LES CHAMPIONNATS JEUNES BFC.

Nicolas Faure intervient et constate que beaucoup moins de dossiers sont parvenus ceci étant dû au kilométrage supplémentaire, un niveau de jeu plus élevé et des contraintes financières plus importantes.

De ce fait, certaines catégories n'auront pas besoin de plateau.

U13F, seulement 8 dossiers. Aucune équipe de FC. Les 8 dossiers sont conservés.

U15 F, 12 dossiers dont 2 de FC. Les 12 dossiers sont conservés.

U18 F, 10 dossiers dont 3 de FC. Les 10 dossiers sont conservés.

U13 M, 12 dossiers dont 2 de FC. Les 12 dossiers sont conservés.

U15 M, 10 dossiers dont 1 de FC. Le dossier d'HERY paraît fragile.

U17 M, 13 dossiers dont 3 de FC. 2 dossiers paraissent fragiles (Cosne – La Chapelle) U20 M, 13 dossiers dont 0 de FC (que des dossiers du 21 et du 71). 4 sont un peu justes.

Nous savons sur plusieurs dossiers (au moins 1/3) que les noms des entraîneurs annoncés sur le dossier n'est pas le bon. Il faudrait imaginer un contrôle à posteriori.

Nous retenons une formule à 8 pour toutes les catégories.

ARGUMENTS :- Comme indiqué plus haut moins d'équipes pré-inscrites.

- Trop d'écart dans le championnat 2017/2018 pour les équipes classées 9ème-10ème.

-Tendre vers un championnat élitiste.

- 1er souhait de l'ETR lors de la mise en place des championnats jeunesBFC.

Déroulement

Matches AR sur les 8 équipes. Poules de 1 à 4 en AR et de 5 à 8 en AR (20 matchs).

La sportive jeunes organisera des plateaux pour passer de 12/10 à 8 (15 et 29 septembre).

U17G : Le dossier recalé est celui de Cosne sur Loire.

U15F : Le dossier recalé est BC Coulanges.

U20 G : Le dossier recalé est celui de Chagny.

Une réponse sera faite aux clubs non conservés pour les phases qualificatives.

2)Les Missions des CTS et CTF :

Nicolas FAURE décline les missions des CTS et CTF. Les lettres de missions seront rédigées pour validation auprès du Président la semaine prochaine.

Nicolas FAURE : pôle bourgogne et Formation CQP.

Francis PEDRON : pôle Besançon et suivi de la formation du joueur, des sélections.

Après acceptation des missions par le directeur DRJS, le détail sera donné.

PETIOT ERIC

Pôle Dijon - tous les créneaux (670 heures) + coordination administrative (200 heures) + déplacement collège/gymnase (100 heures) - assistant des U15 F en sélection (132 heures) – Camp d'été de la Bourgogne (300 heures) - Création d'un groupe de réflexion des entraîneurs officiant en U13 F et G championnat BFC (afin d'éviter les lettres désagréables de fin de saison et optimiser nos entrées pôles) (50 heures) - Présence au CD de ligue ou bureau (32 heures) - reste 91 heures pour une autre mission, soit 5% d'ETP.

CARRADORE ALEXANDRE

Pôle Besançon - tous les créneaux (670 heures) - Responsable des U14 F de FC en sélection (96 heures) – Entraîneur des U15 F (132 heures) - Camp d'été de la FC (100 heures) – 5 ½ journées d'intervention sur le CQP (35 heures) - Présence au CD de ligue ou bureau (32 heures) - reste 512 heures pour le 3c3, soit 32% d'ETP.

PELLEGRINI CHRISTOPHE

Pôle Besançon - tous les créneaux (670 heures) - Responsable des U14 G de FC en sélection (96 heures) – Assistant des U15 G (132 heures) - Coordination de la caravane du BB (200 heures) – 5 ½ journées d'intervention sur le CQP (35 heures) – Challenge benjamins (40 heures) – Présence au CD de ligue ou bureau (32 heures) - reste 370 heures soit 23% d'ETP.

LAURE WILLEM (1/2 ETP)

Pôle Dijon (552 heures) – Entraîneur des U15 G (132 heures) – Responsable des U14 F Bourgogne en sélection (96 heures) - Intervention grand gabarit et travail par poste sur le CQP (1/2 journée) (7 heures). Reste 0 heure.

Loïc BEAUVOIR sera en charge du secrétariat de la CRJT.

3) Mise en place des pôles :

Dans le cadre de structuration de la Ligue les pôles de secteur sont conservés. Par conséquent, il y aura un pôle à Dijon et un à Besançon. Pour cette année au niveau du budget, les pôles seront établis sur la même base avec notamment la mise en place d'une convention par la Ligue pour un montage financier.

Le calcul de la part famille se fera sur la base de 70% à 30% suivant le quotient familial.

Vu l'engagement de l'ancienne ligue de Franche-Comté, une aide de 2500€ est acceptée à titre exceptionnelle pour que les pôlistes FC participent au camp d'été de Luxeuil les bains.

Effectifs des Pôles :

Pôle Bourgogne : 11 filles et 14 garçons

Pôle FC : 12 filles (dont une incertaine) et 11 garçons

Les polistes vont recevoir des équipements pour la nouvelle saison sportive à venir avec une volonté de mettre la même dénomination sur les équipements (Pôle Bourgogne Franche-Comté). Concernant le matériel des achats seront à effectués. Les demandes doivent être faites rapidement.

Au niveau de la structuration du pôle, l'entraînement du vendredi soir est à la charge du club porteur. Toutefois, les clubs peuvent mettre en place des entraînements clubs si le coach peut être mis à disposition.

Le médecin du Pôle de Dijon sera le médecin de Ligue. Pour le Pôle de Besançon, une demande à l'ancien médecin régional de FC pour être médecin du Pôle de Besançon. Toutefois, si tel n'est pas le cas, il faudra trouver un autre médecin régional. A ce sujet des informations complémentaires doivent apporter afin de connaître si des dépenses supplémentaires pour les frais médicaux seront engagés (dans le cas où Mme Bedeaux ne souhaite pas continuer).

4) Les clubs porteurs (aides et convention) :

Les clubs porteurs sont la JDA Dijon (U15 M), BC Chenove (U15 F), Besançon BC (U15 F) et l'AL Lons le Saunier (U15 M).

Une majorité des membres de la commission s'étonne que les entraîneurs de deux équipes ne soient pas encore désignés.

Les clubs porteurs disposeront d'une aide pour l'achat de matériel via un bon d'achat (500 €) chez le partenaire Sportcom. Une aide sera également attribuée aux clubs porteurs du secteur de Bourgogne pour l'organisation du stage de début de saison.

La ligue aidera les 2 clubs porteurs bourguignon à concurrence de 2000€ chacun pour organiser leur stage de début saison.

La Ligue organisera le stage pour les clubs porteurs de secteur FC pour les aider à préparer leur saison. Les entraîneurs des clubs devront être présents sur ces stages. Les clubs seront contactés pour mise à disposition des entraîneurs.

5) Formation : mise en place du CQP :

Francis Pedron en charge des formations l'année écoulée confirme que les attentes des jurys ont été données.

Francis Pedron et Rémi Piepenbring (CTF CD 21) regrettent que les stagiaires ne soient pas plus volontaires lors des séquences de stage.

P1 : 44 inscrits. 10 reçus sur 33 qui se sont présentés.

P2 : 15 inscrits. 13 se sont présentés. 9 l'ont eu.

P3 : Tous l'ont eu.

Pour rappel au niveau du CQP, si un stagiaire n'a pas validé la totalité de son CQP les unités validées sont conservées pendant 3 ans. Une unité est validée si toutes les épreuves comprises dans cette unité sont réussies. (Si une épreuve est non acquise dans l'unité, celle-ci n'est pas validée)

Actuellement Jacky VERNOUD réalise les démarches administratives pour la mise en place de IRFFBB sur notre secteur.

5) Statut de l'entraîneur seniors et jeunes :

Actuellement au niveau des seniors sur les championnats qualificatifs au CDF en Franche-Comté, il n'y a pas de statut de l'entraîneur.

En bourgogne le CQP complet est obligatoire. Se pose le problème de l'harmonisation sachant qu'il demeurera une montée par secteur...

Il existe un statut national, qu'il faut reprendre strictement.

EXTRACTION DES REGLEMENTS GENERAUX FFBB

I. LES TECHNICIENS DES CLUBS DANS LES CHAMPIONNATS REGIONAUX (Mars 2017)

L'Entraîneur d'une équipe évoluant au plus haut niveau régional devra être :

- Pour le championnat senior, titulaire du CQP.TSBB ou en formation P2P3 et réussir l'examen dans l'année pour éviter les pénalités.

- Pour le championnat jeune, être expérimenté et au minimum titulaire du Présentiel 1 du CQP.TSBB ou inscrit en formation CQP.TSBB.

Il n'y a pas d'autre choix de l'appliquer strictement et ce dès la rentrée 2018.

6) Sélections : Planning, encadrements, chef de délégations, mise en place de la filière U 13 relation Ligue et Comités départementaux :

Catégorie U13

TIC U13 : maintien par secteur, approuvé par la commission.

TIC U13 : Le tournoi de 3 jours mise en place dans le secteur de Bourgogne ne sera pas

reconduit, le président du CD 89 n'y étant pas favorable contre l'avis de l'ETR. Une journée sèche se mis en place, secteur FC dans le Doubs le 3 novembre 2018, secteur Bourgogne dans l'Yonne le 03 novembre 2018.

Aucune action des deux ligues entre TIC et TDE.

CIC secteur FC du 16 au 18 février (15 G et 15F)

CIC secteur B du 16 au 18 février (20F et 20 G)

Une année sur deux l'encadrement de la filière U 13 (CIS zone et TIZ U13) est à la charge de la Ligue AURA ou BFC. Cette année la ligue BFC sera responsable de l'encadrement.

CIC BFC du 28 février au 02 mars (Abdel Ilman+Christophe Lagoutte+ Fabien Vaterlaus+ un cadre à trouver)

CIS Zone est du 15 au 17 avril (Abdel Ilman+Christophe Lagoutte+ Fabien Vaterlaus+ un cadre à trouver)

TIZ U13 du 30 mai au 02 juin (Abdel Ilman+Christophe Lagoutte+ Fabien Vaterlaus+ un cadre à trouver)

- Encadrement en attente de confirmation

L'encadrement technique de la filière U 13 est à la charge des comités départementaux sous regard du CTS en charge de la formation du joueur.

Toutefois un problème se pose au niveau de la convention de mise à disposition des CTF des Comités Départementaux. Ces conventions ne sont pas assez claires et des conséquences liées à cette convention peuvent incomber aux comités départementaux. Un courrier sera fait à la FFBB par les présidents de CD et co-signé par le président de la ligue BFC.

Par conséquent, à l'heure actuelle l'encadrement de la filière n'a pas été fixé, en attente d'un retour de la FFBB.

Catégorie U14

Staff Bourgogne

Garçons : Earvin SCHNEIDER + assistant

Filles : Willem LAURE + assistant Staff Franche-Comté

Garçons : Christophe PELLEGRINI + assistant

Filles : Alexandre CARRADORE + assistant

Calendrier pour la Bourgogne

25 au 27 février : CIC U14 Bourgogne à MACON

24 et 25 avril : préparation TIS au CRI DIJON

26 au 28 avril : TIS au CRI DIJON

Calendrier pour la Franche-Comté

Préparation du 23 au 25 avril au CRI DIJON

26 au 28 avril : TIS au CRI DIJON

Catégorie U15

29 au 31 octobre : préparation TIL U15 au CRI DIJON

22 au 24 février : préparation TIL U15 au CO MACON

17 et 18 avril : préparation TIL U15 à Voiron

Compétition U15 en AURA : 19 au 21 avril à Voiron

Les staffs souhaitent faire leur préparation du tournoi final sur le lieu du tournoi (17 et 18 avril à Voiron) – accepté par la commission

Fin de séance 22h15

Jean-Luc MARTIN,
Président CRJT Ligue BFC

ANNEXE 5

POLE FORMATION

Mardi 28 août 2018 - Dijon

Présents : Mr Benjamin BUSTON, Mme Christine CUENOT, Mr Bernard DEPIERRE, Mr Jean-Luc MARTIN, Mr Pierre-Anthony QUINCY, Mr Benjamin SOUSSIA, Mr Didier TAFFINEAU, Mme Sylvie VALTAT, Mr Jacky VERNOUD, Mr Nicolas FAURE, Mme Catherine GATTI.

Excusés : Mr Alexandre LAUMET, Mr Francis PEDRON, Mme Silvy PASTEUR, Mme Jenny JACOTOT.

Invité : Mr Loïc BEAUVOIR

Ouverture de la réunion par Mr VERNOUD, responsable du Pôle Formation IRFBB, remerciant les personnes présentes et annonçant les excusés pour cette première réunion. Mr VERNOUD passe la parole à Mr DEPIERRE qui indique les avancées de la fusion et le contexte de mise en place de l'IRFBB qui est une déclinaison de l'INFBB au niveau régional. Les normes fédérales, avoir le CQP pour les entraîneurs du championnat Pré Nationales qui ne sont pas en règle.

Mise en place des campus d'été au niveau régional via les automnales.

La réunion débute par la présentation de l'IRFBB et sa mise en place.

1. Présentation de l'IRFBB et Point sur la situation

Pour rappel, l'IRFBB n'est pas un organisme indépendant avec son directeur, c'est une commission avec un président comme dans les autres commissions.

Une identité visuelle sera mise en place pour l'IRFBB BFC sur la base du logo national de l'INFBB.

Les modalités administratives ont débuté en ce début d'année avec l'obtention d'un numéro d'Organisme de Formation pour la Ligue Bourgogne Franche-Comté.

Après avoir obtenu ce numéro OF, des documents comprenant des 6 critères qualité doivent être rempli via la plateforme Datadock (outil d'aide au référencement des organismes de formation) afin d'être référencé auprès des OPCA (ex : uniformation) pour que les clubs puissent faire des demandes de remboursements (formation CQP). Cette procédure administrative est complexe et longue et doit être finalisé avant la fin du mois d'Octobre.

Les activités de formations effectuées au sein de l'IRFBB doivent être comptablement séparées des autres activités de la Ligue. Pour cela, une ligne budgétaire (Produits / Charges) sera instaurée. Elle doit également respecter les obligations d'un OF (bilan pédagogique, contrats des formateurs...)

La structuration de base de l'IRFBB est la suivante :

- Organisation administrative : un mi-temps administratif,
- Une équipe pédagogique : CTS responsable de la formation, responsables pédagogiques et formateurs, un CTO.
- Un comité stratégique de la formation et de l'emploi, qui est une commission de la Ligue avec des membres de droits.

Ce comité stratégique comprend des membres des familles impliqués dans les formations (techniciens, officiels, dirigeants). Il est composé : du Vice-Président de la Ligue en charge de

la formation, le CTS, le CTO, des personnes qualifiées, un représentant de la FFBB et le DTN ou son représentant.

Les activités de l'IRFBB sont :

Techniciens :

- Animateur, initiateur, CQP, Formation continue (recyclage.)

Officiels :

- Formation/ Recyclage des arbitres départementaux aux arbitres fédéraux (N3) et des OTM club aux OTM Fédéraux, formation continue.

Dirigeants :

- Automnales, toute autre formation pour les dirigeants (eFFBB)

Référents CFPN :

- Formations JIG

2. Point sur la Formation JIG

Cette formation de Joueur d'Intérêt Général est actuellement en cours, ayant lieu du 27 au 30 août 2018 au CRI de Dijon. Sur le territoire national 80 stagiaires étaient inscrits dont 3 pour la région BFC. Ce stage fut encadré par Mr VERNOUD, Mr LAUMET, Mr QUINCY et Mme DOUILLET. Au programme, de cette formation : le développement du basket 3 x 3, la mise en place des centres génération basket et le déploiement du basket santé.

3. Point sur les Automnales

Ces Automnales seront mis en place par la commission des dirigeants. Elles comprendront également des formations de la CRO et des techniciens.

Ce week-end dédié à la formation doit se dérouler sur deux jours. La FFBB ayant bloquée ce week-end en n'engageant pas de compétitions afin de favoriser la disponibilité des acteurs. Il est par conséquent également inscrit comme week-end off dans les calendriers sportifs régionaux.

Ce week-end doit permettre des échanges et l'acquisition de connaissance et de savoir-faire avec des modules notamment établis pour les présidents, secrétaires généraux et trésoriers. Au cours du week-end une soirée conviviale doit avoir lieu.

L'encadrement pédagogique de ce week-end peut être fait par des élus compétents au sein de la Ligue, des intervenants professionnels et des formateurs fédéraux.

Un vœu général ressort avec la présence « obligatoire des tous les membres du comité directeurs lors de ces Automnales.

4. Questions diverses.

Mme CUENOT annonce la composition de la commission dirigeant dont elle est la présidente : Mr COUME, Mme VALTAT, Mr LAUMET, Mme POITOUT.

Comment établir la communication des Automnales ?

Des visuels, personnalisés pour les Ligues, sont mis en place. La communication sera discutée lors de la réunion commission dirigeant prévue le mardi 4 septembre 2018.

Mr QUINCY propose pour la gestion des inscriptions et informations mailing de créer des adresses dédiées aux formations. (Ex : automnalebfc@gmail.com, irfbbBFC@gmail.com)

Problème des rémunérations des formateurs ?

Pour être conforme des contrats de travail doivent être établis ou des auto-entrepreneurs peuvent être sollicités avec factures finales.

Pour cela, l'IRFBB doit se rapprocher d'une structure compétente dans l'établissement de contrat et gestion de paie.

Fin de séance à 21h30